

SociologieS

Ethnographie du genre

La recherche en actes

Ethnographie du genre

L'observation ethnographique en sociologie des rapports sociaux : sexe, race, classe et biais essentialistes ¹

XAVIER DUNEZAT

Résumés

Français English Español

Cet article interroge les biais essentialistes qui structurent ma pratique de l'observation participante dans les mobilisations dites de chômeurs et de sans-papiers. D'une part, il dévoile la distorsion entre un « constructivisme méthodologique » requis pour analyser la dynamique des rapports de classe et des formes d'« essentialisme méthodologique » tolérées pour appréhender la dynamique des rapports de sexe et de race. D'autre part, il plaide pour un sursaut constructiviste dans la méthodologie de l'observation ethnographique lorsqu'elle se donne pour cadre théorique la sociologie des rapports sociaux et de leur articulation.

Ethnographic observation in sociology of social relations: gender, race, class and essentialist biases

This paper examines the essentialist biases which structure my practice of participant-observation in the mobilizations of unemployed people and undocumented migrants. On the one hand, it reveals the distortion between a “methodological constructivism” required to analyze the dynamics of class relations and forms of “methodological essentialism” allowable so as to apprehend the dynamics of gender and race relations. On the other hand, it calls for a constructivist leap in the methodology of ethnographic observation when it

takes as a theoretical framework the sociology of social relations and their inter-connections.

La observación etnográfica en la sociología de las relaciones sociales: sexo, raza, clase social y encaminamientos esencialistas

El autor cuestiona los encaminamientos esencialistas que estructuran la práctica de la observación participativa en las movilizaciones de parados y de inmigrantes clandestinos. Por una parte, pone a descubierto la distorsión entre un « constructivismo metodológico » exigido para analizar la dinámica de las relaciones entre clases sociales y las formas del « esencialismo metodológico » aceptadas para aprehender la dinámica de las relaciones entre el sexo y la raza. Por otra parte incita a un resurgimiento constructivista de la metodología de la observación etnográfica a partir del momento en que esta se inserta en el marco teórico de la sociología de las relaciones sociales y de sus articulaciones.

Entrées d'index

Mots-clés : observation participante, essentialisme, sexe, race, classe

Texte intégral

« **Voir, c'est savoir** »

Devise du pavillon d'anthropologie, Exposition universelle de Chicago, 1893

Un homme s'avance vers les femmes qui tiennent le cahier de doléances et leur dit : « **Quand je vous vois**, j'ai une érection ! ».

Carnet d'observations (Dunezat, 2004).

Dans un lycée public de Rennes (cours de l'auteur de cet article, 2011) :

* L'enseignant [en regardant l'élève K] : « nous les garçons sommes loin dans la participation aux tâches ménagères. »

K. semble ne pas comprendre.

* L'enseignant [en ne regardant plus K.] : « quant à vous, les filles, la situation vous est défavorable. »

Plus tard, alors que l'enseignant passe dans les rangs.

* Une élève [chuchote discrètement à l'enseignant] : « Monsieur, **vous avez vu** que K. est **une** fille ? »

* L'enseignant [en rougissant et mentant] : « Oui, bien sûr. »

Discussion entre une sociologue du genre (qui fait de l'observation dans le bureau d'une administration) et l'auteur de cet article (2011) :

* Lui : « Qu'est-ce que tu notes quand une personne entre dans le bureau ? »

* Elle : Je note son attitude, ce qu'elle dit et sa tenue vestimentaire. Puis je demande aux gens du bureau de me dire quel est son statut.

* Lui : et c'est tout ?

* Elle : oui.

* Lui : tu ne notes pas le sexe ?

* Elle : ah si, je note si c'est une femme ou un homme. Leur appartenance...comment dire...ethnique aussi. Mais ça, **c'est évident à voir**. »

Dans un tract (2011), un groupe féministe de Lyon énumère des « insultes qu'on entend tous les jours en tant que femmes, gouines ou trans », pointe l'insulte : « C'est il ou elle ? » et commente : « C'est pour savoir si ça va être rentable de me draguer ? Que ce soit "il", "elle", ni l'unE ni l'autre, je ne t'en donne pas le droit. Bite ou vagin, **votre système binaire ne me correspond pas** ».

- 1 Les femmes et les hommes existent : nous le *voyons* bien ². La réalité sociale est emplie d'interactions fondées sur nos regards sexuants et sexués. Il n'est même pas besoin d'observer pour sexuer l'autre et la vue s'affole quand nous ne parvenons pas à voir ce qui est si « évident à voir ». Et que dire du malaise ressenti quand elle se trompe ?
- 2 Je rejoins la définition constructiviste et antinaturaliste du sexe et de la race qui les conçoit comme un système de marques et de marquage (Guillaumin, 1992). Cette définition requiert une démarche scientifique utopiste qui rend pensable (Delphy, 2001) une société sans sexes et sans races. Cependant, je conçois la description ethnographique comme une activité scientifique qui « ne consiste pas seulement à voir, mais à faire voir, c'est-à-dire à écrire ce que l'on voit » (Laplantine, 2002, p. 8). Si mes observations dites à l'œil nu en sociologie des rapports sociaux de sexe et de race méritent d'être interrogées, il ne s'agit pas de rompre avec une ethnographie du réel fondé *hic et nunc* sur des processus de catégorisation. Pour rendre pensable et possible une société sans catégories hiérarchisées, voire sans catégories, il faut bien commencer par les voir et les faire voir...
- 3 C'est pourquoi je refuse de ne plus voir l'omnivore sexualité ³ de la réalité sociale parce que je vois bien, sur le terrain, qu'elle est centrale pour ordonner les pratiques. La production des sexes, en tant que « système binaire » et hiérarchique, perdure si bien que je ne rejoins pas la proclamation d'une telle dilution des « identités » que le choix individuel serait en passe d'orienter à lui seul tous les processus d'identification sexuée. Cependant, je vois bien que le système binaire de la sexualité est contesté : d'une part, dans les discours et performances de la pensée *queer* ⁴ ; d'autre part, dans des pratiques qui font leur entrée dans le champ des mobilisations, y compris féministes, et qui les obligent à adapter leur lexique. La résistance à l'étiquetage binaire de sexe prend une ampleur symbolique (théorique, artistique, militante ⁵...) qui est susceptible d'avoir des effets réels sur nos regards sexuants et sexués en brouillant les identifications. Or cette dynamique contestataire pourrait bien finir par poser aux sociologues féministes se réclamant des théories du genre et/ou des rapports sociaux de sexe des questions méthodologiques « qui fâchent ». En particulier, comment pouvons-nous à la fois défendre une théorie constructiviste et antinaturaliste de la réalité sexuée et utiliser sur le terrain notre seul regard, empli d'essentialisme, pour sexuer les gens que nous observons ⁶ ?
- 4 C'est pourquoi, sans adhérer aux théories *queer*, je voudrais défendre ici un sursaut constructiviste dans la méthodologie de l'observation en sociologie des rapports sociaux de sexe. Si la réalité matérielle du patriarcat continue d'organiser – avec d'autres rapports sociaux – l'ordre social (Delphy, 1998), la déstabilisation *queer* du regard sexuant et sexué constitue une nouvelle occasion d'interroger nos dispositifs méthodologiques dans l'objectif de renforcer

l'impératif de non hiérarchisation des rapports sociaux (Kergoat, 2012). En effet, si la sociologie des rapports sociaux de sexe a déjà souligné que le patriarcat crée des fractions de classe de sexe (Juteau & Laurin, 1988), la dynamique contestataire *queer* nous incite à davantage utiliser cet acquis théorique, dans la construction de nos dispositifs méthodologiques, afin de contrôler ce qui est « évident à voir » dans la sexuaction. Si la Femme a disparu des horizons théoriques féministes, elle doit disparaître de l'observation ethnographique dans l'objectif de mieux voir les femmes (donc les hommes) et ainsi mieux faire voir la sexuaction du social. Il s'agit alors de prolonger la proclamation féministe d'une définition sociologique des catégories de sexe (Mathieu, 1971) sans « exagérer les différences entre les femmes au détriment des similitudes » (Dagenais, 1987, p. 36).

- 5 Afin de porter ces exigences, je préciserai le cadre théorique et méthodologique qui oriente mon recours à l'observation et à la catégorisation. Je tenterai ensuite d'ordonner mes pratiques méthodologiques de catégorisation afin de mettre en évidence les biais essentialistes qui les structurent et hiérarchisent les rapports sociaux que j'articule. Enfin, je plaiderai pour des détours permettant de contrôler ces biais sans renoncer à une lecture relationnelle des appartenances.

Terrains, méthodes, objet

Depuis les années 1990, j'utilise mon statut de militant pour mener des enquêtes ethnographiques dans les mouvements sociaux en France. Ma trajectoire méthodologique est marquée par le recours à l'observation participante comme dispositif de recueil de données.

En effet, dans le cadre du « mouvement des chômeurs de 1997-1998 », j'ai comparé (Dunezat, 2004) deux mobilisations locales de chômeurs et chômeuses en Bretagne (Morlaix et Rennes). Le travail d'observation a été complété par une soixantaine d'entretiens et autant de questionnaires.

Par ailleurs, depuis 2005, je compare deux mobilisations locales dites de sans-papiers (Dunezat, 2011c). Pour la première, pendant un an (2006-2007), des carnets d'observation ont été complétés par des entretiens et questionnaires. Pour la seconde, un militantisme actif contrarie la constitution in situ de carnets mais l'observation est aussi privilégiée.

Mes recherches consistent à interroger la dynamique articulée des rapports sociaux (sexe, race, classe) dans et par l'organisation du travail militant.

De la sociologie des rapports sociaux à l'observation ethnographique : la centralité du travail de catégorisation

- 6 Après avoir précisé le cadre théorique qui oriente ma méthodologie, je caractériserai ma conception de l'observation avant de souligner que mon travail de catégorisation est contraint par l'état des conseils méthodologiques.

Le double impératif antinaturaliste et

matérialiste

- 7 Je participe d'une sociologie des rapports sociaux qui traite le sexe et la race comme la classe, c'est-à-dire comme des rapports de pouvoir et des faits sociohistoriques à l'origine de catégories ⁷, hiérarchisées et fondées sur « l'idée de Nature » (Guillaumin, 1992). Mon cadrage théorique s'inscrit dans les travaux qui ont montré que « le genre crée le sexe » et que donc « femmes et hommes sont eux-mêmes des constructions sociales » (Delphy, 2001, p. 7). De même, je rejoins l'épistémologie de la domination qui propose de penser, dans leur spécificité et dans leur articulation aux autres rapports de pouvoir, les rapports de race ou de racisation (Guillaumin, 1992) comme partie prenante du processus multidimensionnel de « production sociale des différences » (Dorlin, 2009). Si le racisme produit la race, le résultat prend des formes variables, dont « le colorisme » (Ndiaye, 2006) constitue une variante sans cesse reconfigurée.
- 8 Cette posture antinaturaliste s'accompagne d'une posture matérialiste qui propose de ne pas « dématérialiser » les rapports sociaux (Galerand, 2007). Si, selon les mots de Colette Guillaumin (1992), les « nègres » ne sont pas devenus « esclaves » mais les « esclaves » ont été rendus « nègres », le détour par la division du travail est incontournable pour comprendre comment et pourquoi des marqueurs ont été construits et ont orienté une opération de catégorisation des individus. Cette démarche matérialiste pense le sexe et la race comme la classe, c'est-à-dire comme des rapports de production qui sécrètent des catégories dont les relations contradictoires reposent sur l'exploitation (*via* la division du travail), la domination (violence symbolique) et l'oppression (violence physique) (Dunezat, 2004 ; Kergoat, 2012).
- 9 Les trois rapports sociaux que j'articule ne sont pas hiérarchisables parce qu'ils sont tous transversaux, c'est-à-dire qu'ils se reconfigurent dans tous les champs sociaux *via* la division du travail (Kergoat, 2012) et l'actualisation de la catégorisation nécessaire au fonctionnement de cette division (Devreux, 1997). Les rapports sociaux sont enfin consubstantiels (Kergoat, 2012), ils se co-produisent (Galerand, 2007), le processus de catégorisation étant reconfiguré *via* des dynamiques de séparation, hiérarchisation et spécialisation des tâches. L'enjeu ne devient donc pas tant de classer des individus que de différencier des pratiques afin d'ordonner l'ambivalence diachronique et synchronique des acteur-e-s.
- 10 Ce cadre théorique oriente l'hypothèse selon laquelle les mobilisations sont des espaces-temps de reconfiguration des rapports sociaux *via* la division du travail. Cette hypothèse induisait le recours à l'observation, une fois appropriée la définition du travail comme « production du vivre » (Hirata & Zarifian, 2000) pour nommer les différentes activités que suppose et sécrète une mobilisation : le « travail militant » (Dunezat, 2004).

Observer à l'œil nu pour voir la division du travail

- 11 Sous l'effet de mon statut de militant, mes enquêtes durent plusieurs mois (chômeurs), voire années (sans-papiers), et elles ont peu à voir avec la définition biaisée de la neutralité axiologique (Dunezat, 2011a). Grâce au caractère banalisé de l'écriture en milieu militant, mes « notes de terrain [...] sont constituées des observations sur place et des ajouts faits le soir ou le lendemain, à partir du souvenir » (Peneff, 1992, p. 247). Les moments privilégiés sont les assemblées générales (AG) qui rassemblent le groupe mobilisé, les commissions qui le segmentent, les actions, la vie quotidienne (dans un local associatif ou durant les occupations nuit et jour d'un lieu emblématique). En particulier, je repère tous les prénoms des participant-e-s afin de noter qui fait/dit quoi. La régularité des observations autorise le recours à une démarche quantitative de repérage d'une division du travail militant et de ses déplacements, afin de contrôler l'analyse en termes de reconfiguration des rapports sociaux dans et par les mobilisations (Dunezat, 2011c).
- 12 Cette démarche conduit à interroger le lien entre observation et sociographie des mobilisations étudiées. Dans ses « méthodes d'observation », Marcel Mauss (2002 [1947], p. 31-38) expliquait déjà que « le premier point, dans l'étude d'une société, consiste à savoir de qui l'on parle » et que « l'inventaire doit être complet, avec localisation exacte, par âge, par sexe, par classe ». Le caractère prolongé de l'observation rend possible cet impératif sociographique mais il conduit l'ethnographe à combiner des formes d'« observation diffuse » et d'« observation analytique » (Chapoulie, 2000), autrement dit des descriptions issues des catégories du langage ordinaire et des analyses qui reposent sur des catégories construites. La pratique de l'observation est donc marquée par la tension entre l'exigence empirique d'une cartographie sociale des lieux observés et l'exigence théorique d'une production de catégories dites savantes. Cette tension est accentuée par la posture antinaturaliste de la sociologie des rapports sociaux.

Contraintes du travail de catégorisation : l'état des conseils

- 13 L'ethnographie renvoie au « processus du voir autrement ainsi que du faire voir, c'est-à-dire du montrer cherchant à faire devenir audible et visible [...] ce qui était inaudible et invisible » (Laplantine, 2009, p. 227). Or le passage du voir au faire voir n'est pas simple enregistrement car il n'existe pas d'« antériorité et [d']extériorité du "terrain" par rapport à l'ethnologue » (Laplantine, 2002, p. 38). Si l'ethnographie ne peut fournir ces « informations incontestables » réclamées par Mauss et Fauconnet (1901), alors les sociologues doivent interroger leurs modes de catégorisation pour « se départir des ruses ethnocentriques de la projection » (Laplantine, 2002, p. 48).
- 14 Par ailleurs, l'observation doit être complétée par le questionnaire et/ou l'entretien pour fournir les caractéristiques sociodémographiques d'ego. En général, la littérature méthodologique vise ici – sous forme euphémisée ou non – le mode de catégorisation que constitue la classe. L'exigence constructiviste qui oriente le travail empirique sur la formation des groupes semble s'arrêter aux portes des catégorisations de sexe et, dans une moindre mesure, de race. Je

retiendrai la proposition constructiviste selon laquelle il faut « dialectiser les rapports entre connaissance savante et connaissance ordinaire » (Corcuff, 2004, p. 187), c'est-à-dire ne pas procéder à une rupture épistémologique qui déconnecterait l'ethnographie des « outils langagiers et cognitifs » de ce(ux) qu'elle cherche à voir et faire voir. Les professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) « Ouvriers » ou « Cadres » participent de ces catégories qui « parlent », par un double effet de théorie (des sociologues vers les acteurs) et de réalisme (des acteurs vers les sociologues).

15 Enfin, hormis pour la « classe », les conseils méthodologiques en France se font rares, quand on ne lit pas que « le sexe [...] figure parmi les rares informations indiscutables dont dispose immédiatement l'enquêté » et donc sans doute l'enquêteur ou encore que l'enquêteur – donc sans doute l'enquêté-e – « montre immédiatement [...] la couleur de sa peau » (Fournier, 2006). La catégorisation de sexe tend à échapper, dans les conseils, à la nécessité de se prémunir contre une méthodologie substantialiste. On relèvera ici l'exception notable que constituent des travaux comme ceux de Nathalie Benelli lorsqu'elle propose « une approche qui évite de comparer *a priori* des groupes sociaux préconstitués (les femmes, les hommes [...]) », ce qui reviendrait « à pratiquer un certain “essentialisme sociologique” » (Benelli, 2011, p. 98). De même, si la construction des catégories « raciales » a fait l'objet d'une imposante littérature – notamment lors du débat sur les « statistiques ethniques » – et si la dé-naturalisation des catégories constitue un acquis collectif structurant, les conseils méthodologiques pour le terrain sont rares. Des travaux récents ont cependant montré le caractère heuristique des démarches qui prêtent attention à la situation locale observée au moment de décoder le travail de catégorisation raciale ou ethnique structurant nos sociétés. Par exemple, dans le contexte républicain français d'indifférence aux différences, Aude Rabaud (2011) dévoile la « nécessité de catégoriser pour agir » dans le travail social de quartier et met en évidence un lexique localisé de catégories – de sexe et de race – ainsi que leur « visée pratique ».

16 En effet, la catégorisation doit s'entendre ici comme un processus qui ne s'épuise pas dans le seul travail administratif (tel celui lié aux recensements nationaux) mais qui s'actualise dans les différentes institutions et interactions quotidiennes ; ce que Christian Poirer (2005) nomme, en s'inspirant de travaux anglophones, « la réalisation situationnelle des catégories de l'altérité ». Si « les lieux de la catégorisation et de la classification sont multiples » (Martiniello & Simon, 2005), le résultat peut être mouvant et contradictoire. C'est pourquoi je propose de ne pas renoncer aux catégories unifiantes et stabilisées – d'origine administrative notamment – tout en postulant un pouvoir catégorisant à chaque situation observée, compte tenu de la transversalité des rapports sociaux. En privilégiant une « étude directe des discriminations » sur « l'étude des personnes susceptibles de discriminations » (Le Bras, 2007), il s'agit de construire un travail empirique de catégorisation qui dé-naturalise les catégories en les pensant comme des dynamiques susceptibles de mêler, diachroniquement et synchroniquement, plusieurs espaces-temps et niveaux de catégorisation.

Pratiques de catégorisation : constructivisme *versus* essentialisme

- 17 Mon regard ethnographique dans les mobilisations a été – et reste – brouillé par trois niveaux de catégorisation. 1) Les gens qui se mobilisent sont déjà catégorisé-e-s avant le mouvement social et hors de celui-ci. Cette catégorisation agit comme un médiateur qui conduit ou qui assigne des mobilisé-e-s à certaines tâches militantes. Dans ce cas, la catégorisation oriente la division du travail. 2) Les gens qui se mobilisent sont catégorisé-e-s par l'œil nu et le travail de l'ethnographe. 3) Les gens qui se mobilisent sont catégorisé-e-s dans et par le mouvement social. Pour voir les catégories en train de se (re)faire, il faut observer l'organisation des tâches militantes. Dans ce cas, la division du travail militant oriente la catégorisation.
- 18 Ainsi, mon travail d'observation doit faire avec la catégorisation *ex ante*⁸, structurée aussi par l'œil nu de l'ethnographe et davantage essentialiste, et avec la catégorisation *ex post*, orientée par le cadre théorique de la sociologie des rapports sociaux et davantage constructiviste. Or si la classe fait l'objet d'un impératif constructiviste dans mes enquêtes, sexe et race sont « mal traités » sous l'effet d'une forme d'essentialisme méthodologique. S'ensuit une distorsion analytique qui hiérarchise les rapports sociaux articulés.

Pour la classe : une posture constructiviste qui efface la catégorisation *ex ante*

- 19 Je sais qu'il serait inadmissible de me contenter de marques conventionnelles vues (tenues, morphologie, expressions...) pour distinguer des positions de classe. Alors j'ai tendance à ne (presque) rien (oser) voir et à me contenter du seul repérage des prénoms. Par exemple, au moment d'observer une assemblée générale et de décrire les personnes qui y participent, je ne note pas systématiquement la catégorie de classe que je « vois ». J'attends plutôt les entretiens et questionnaires pour construire la sociographie de classe des mobilisations. Par un effet de socialisation académique, cette catégorisation a prétention à la rigueur puisqu'elle croise la situation socioprofessionnelle, le statut de l'emploi occupé, le niveau de diplôme atteint, la source des revenus, l'origine sociale... Grâce à la nomenclature des PCS, l'analyse dispose d'une terminologie savante et commune qui permet aussi de ne pas céder au coup de force symbolique des mobilisé-e-s pour se (re)présenter de manière homogène (« Ici, nous sommes tous chômeurs »).
- 20 Puis, je relie la spécialisation des tâches et les portraits sociographiques afin de voir et faire voir la division classée du travail militant, ce qui m'autorisera une théorisation en termes de reconfiguration des rapports de classe. Ainsi, j'ai montré qu'une mobilisation de chômeurs et chômeuses avait importé – *via* de jeunes hommes chômeurs diplômés – les schèmes d'organisation du travail militant des mouvements étudiants et secrété une division du travail à la source

d'une triple catégorisation de classe (et de sexe) des mobilisé-e-s, puis d'un désengagement par « fraction de classe » (Dunezat, 2009).

- 21 Ce mode d'observation conduit l'ethnographe à davantage prêter attention à la catégorisation *ex post* et à effacer la catégorisation *ex ante* au nom d'un impératif constructiviste qui conduit à se départir, de manière contrôlée par le regard des pair-e-s, des prénotions catégorielles.

Pour le sexe et la race : des biais essentialistes qui encadrent la catégorisation *ex post*

- 22 Par rapport à la classe, ma démarche est inverse pour les catégories de sexe et de race : parce qu'elles seraient « visibles », je note les catégories que je « vois » et ma « vue » oriente la construction de portraits de sexe/race pour les mobilisations étudiées.

- 23 En effet, lorsque mes terrains ne sont pas banalisés, je recours systématiquement à un étiquetage de sexe fondé sur ma seule observation à l'œil nu, pour évaluer, par exemple, la répartition par sexe dans une assemblée générale ou dans les prises de parole. Puis, peu à peu, si je mesure toujours cette répartition à l'œil nu, je recours au prénom pour dire qui fait/dit quoi. Cette étape me permettra d'hétérogénéiser les groupes de sexe en rapportant les variations, internes à chaque groupe, à d'autres appartenances sociales. Par exemple, dans une mobilisation de sans-papiers, la sexuation des tâches à connotation domestique n'est visible que si l'on en repère la racisation.

- 24 Enfin, grâce aux entretiens et aux questionnaires, j'interroge la trajectoire conjugale et familiale (enfants à charge ou non, nombre), la nature du temps dit d'inactivité (maladie, temps « au foyer »)... Je repère ainsi la place du travail domestique dans l'histoire d'ego. Par une démarche qui prête davantage attention aux processus de catégorisation *ex post*, je rapporte alors les variations de la division sexuelle du travail militant – d'une mobilisation à l'autre ou au sein d'une mobilisation – à l'hétérogénéité qui traverse chaque groupe de sexe.

- 25 Toutefois mes modes opératoires induisent une superposition permanente entre catégorisation *ex ante* et catégorisation *ex post*. Une grande partie de mes observations reviennent à essentialiser l'appartenance de sexe en faisant agir la catégorisation *ex ante* comme étant à l'origine de la division du travail (tant de femmes ont parlé en AG). Lorsque j'analyse la division du travail militant, je ne parviens pas à me libérer de la catégorisation *ex ante* et, par exemple, des femmes qui ne font pas – ou font faire – le travail à connotation domestique dans la mobilisation restent avant tout, voire seulement, des femmes.

- 26 En ce qui concerne la catégorisation de race, mon travail d'observation révèle d'autres biais essentialistes. D'abord, je suis resté muet sur la race dans les mobilisations de chômeurs et chômeuses car, du fait d'un ethnocentrisme bien partagé, elle avait été évacuée de l'objet compte tenu d'une quasi-exclusivité des personnes étiquetées blanches dans ces mobilisations. Dans les années 1990, comme dans les années 1980 pour les rapports sociaux de sexe, la race semblait ne pas jouer ou ne pouvait se reconfigurer dans une mobilisation non mixte. Puisqu'il n'y avait que des blancs – ou, plus exactement, puisqu'il n'y avait pas de

non blancs –, il ne pouvait y avoir de racisme !

27 Ensuite, dans les années 2000, j'ai utilisé le biais essentialiste inverse pour les mobilisations de sans-papiers : voyant des personnes non blanches, j'ai « vu » la race se reconfigurer. Mais cette bonne vue a été confrontée à un problème de catégorisation dans le contexte français des années 2000. Si l'usage savant de la terminologie de la « race » était en train d'être réactivé et si la sélectivité des politiques d'immigration avait racisé (la perception de) l'immigration (Cornuau & Dunezat, 2008 ; Dunezat, 2011b), cette dynamique sociale manquait de modes de catégorisation pour la faire voir. Mes observations à l'œil nu voyaient bien des « blancs » et des « non blancs » mais, d'une part, j'ai éprouvé un malaise continu dans l'écriture des carnets, comme si la catégorisation qui me sautait aux yeux et structurait les pratiques ne pouvait être dite ; d'autre part, si l'étiquetage « non blancs » ordonnait sans nul doute les interactions avec les « blancs », il se caractérisait en même temps par une hétérogénéité intracatégorielle qui relativisait sans cesse la catégorie unifiante. La nationalité, la situation juridique, etc. déstabilisaient l'évidence de ma catégorisation *ex ante* tandis que la division (racisée) du travail militant reconfigurait davantage cinq groupes que deux : « blancs, noirs, arabes, asiatiques, gens de l'est ».

28 Mon travail d'analyse est loin d'être abouti mais j'ai pris le parti de m'appuyer sur la terminologie ordinaire – celle des mobilisé-e-s – pour catégoriser. En particulier, les racisé-e-s s'auto-désignaient par « arabes » (parfois « maghrébins ») ou « noirs » (parfois « africains ») tandis que la retenue des racisant-e-s, assez mal à l'aise au moment de catégoriser explicitement leurs camarades de lutte racisé-e-s *ex ante*, a été plusieurs fois balayée par des formules du type « Vous, les blancs... » utilisées par les racisé-e-s.

29 Mes carnets d'observation ont donc été rédigés avec ces catégorisations ordinaires sachant qu'un travail de catégorisation *ex post* a peu à peu émergé sur le terrain. Par exemple, dans un collectif de soutien aux sans-papiers observé, une catégorisation « soutiens/migrants » était explicitement subjectivée et ma vue a repéré des modes d'accueil des nouvelles recrues qui variaient fortement (Dunezat, 2011b). Je contrôle aujourd'hui mon regard catégorisant par une prise en compte de cette division du travail militant : c'est alors le mode d'accueil qui devient un indicateur de racisation.

Cécités analytiques et hiérarchisation des rapports sociaux

30 La catégorisation *ex ante* mal contrôlée affaiblit l'analyse en termes de rapports sociaux. En effet, ma catégorisation de sexe tend à déboucher sur une analyse qui se contente de faire jouer un rôle surdéterminant à la simple dichotomie hommes/femmes. En particulier, l'hétérogénéité de chaque groupe de sexe est davantage rapportée aux autres rapports sociaux (classe, race) qu'aux variables permettant de comprendre comment toutes les femmes ne sont pas dans les mêmes positions dans la division du travail militant parce qu'elles ne sont pas dans des positions identiques dans les rapports sociaux de sexe. J'ai du mal à faire voir la domination masculine parce que nous ne disposons pas des outils

permettant de voir comment celle-ci se reconfigure en fonction de la position apparente ou réelle dans la diversité des positions au sein du groupe de sexe d'assignation. Cette limite provient de notre difficulté à isoler et nommer des « fractions de sexe ».

31 Par exemple, les femmes mobilisées ne sont pas victimes de la même manière de l'oppression masculine selon qu'elles sont étiquetées célibataires, en couple ou en couple avec conjoint présent : la variable situation familiale hétérogénéise les pratiques masculines et les femmes. De même, le rapport aux tâches militantes à connotation domestique varie selon la position dans la division sexuelle du travail domestique hors du mouvement. Dans les mobilisations de chômeurs et chômeuses, celles qui avaient abandonné le travail domestique chez elles (célibat subi) ont pris en charge – pour des raisons de classe aussi – des tâches à connotation domestique tandis que celles qui subissaient le travail domestique chez elles avaient tendance à délaisser ces tâches. Cette prise en compte de l'hétérogénéité de sexe des femmes libère d'associations un peu rapides entre désertion féminine de l'action collective et prise en charge du travail domestique : si des femmes ont quitté la mobilisation à cause de la disparition de « leurs » tâches à connotation domestique, d'autres l'ont quittée pour des raisons liées à la domination masculine dans la division du travail militant non domestique (Dunezat, 2004).

32 Côté race, mon travail de catégorisation *ex ante* a été déstabilisé par certaines observations. Dans une mobilisation sans personnes blanches, j'avais catégorisé *ex ante* les leaders comme des hommes noirs sans-papiers. Or j'ai d'abord appris que ces leaders étaient des français qui n'avaient jamais connu le statut de sans-papiers, puis j'ai repéré une division du travail militant qui hiérarchisait ces français noirs et les différentes catégories de sans-papiers. Or il n'est pas impossible que je rompe avec ma catégorisation *ex ante* des leaders et que ces derniers deviennent des « noirs-blancs » dans le travail de catégorisation *ex post* : il s'agirait ainsi de rendre aux pratiques militantes de domination – compte tenu de leur parenté d'une mobilisation de sans-papiers à l'autre – une partie du pouvoir catégorisant. L'objectif, on l'aura compris, est de se donner les moyens terminologiques de penser des « fractions de race », ici chez les « non blancs ».

33 À l'issue de ce retour réflexif, on peut repérer combien la catégorisation *ex ante* mérite d'être dé-naturalisée afin de rendre aux rapports de force, *dans la situation observée*, tout leur potentiel catégorisant. Mais cela suppose de pouvoir penser la formation de fractions intracatégorielles pour tous les rapports sociaux. En la matière, la distorsion entre les acquis méthodologiques pour travailler sur la classe et les silences méthodologiques quand on travaille sur le sexe et la race contribue à hiérarchiser les rapports sociaux parce que nous ne parvenons pas à lire l'évidence réaliste de la production de fractions de sexe et de race. Du même coup, l'usage de la seule terminologie du système binaire de la sexuation (hommes/femmes) ou de la racisation (blancs/non blancs) ne permet pas de rendre audible et visible la reconfiguration des rapports de sexe/race.

Observer à l'œil nu : comment

contrôler l'essentialisation ?

- 34 Je ne veux pas renoncer aux catégories unifiantes et porteuses de sens (prolétaires/bourgeois ; femmes/hommes ; non blancs/blancs). Ces macro-catégories sociohistoriques permettent d'ordonner le réel : elles ont orienté la sélection des participant-e-s aux mobilisations observées et elles restent heuristiques pour rendre intelligible le processus de formation de ces mobilisations.
- 35 Je veux toutefois plaider pour la recherche de méthodologies constructivistes pour tous les rapports sociaux. Ce travail doit être collectif car l'enjeu est d'être réaliste et audible. Les propositions que je tente de formuler ici visent seulement à mieux intégrer l'évidence suivante : la dynamique d'un rapport social produit de l'hétérogénéité – des fractions intracatégorielles – et le travail sociologique doit faire un détour par ces fractions avant de catégoriser dans l'analyse. Comme pour la classe, l'objectif serait que la seule vue de l'ethnographe – même bonne – ne suffise pas à classer les individus dans des méta-catégories de sexe et de race tant que notre regard n'a pas été contrôlé par le mode de catégorisation au sein de la situation observée et tant que nous ne connaissons pas les fractions de sexe et de race. Enfin, je plaiderai pour une contextualisation élargie du regard ethnographique.

Plaidoyer pour une ethnographie des pratiques et des rapports de force

- 36 Si la sociographie ne doit pas être délaissée durant l'observation, celle-ci doit prioriser les pratiques, ce qui suppose de traiter nos terrains comme des espaces-temps de travail. Compte tenu du cadre théorique de la sociologie des rapports sociaux, cette entrée par les pratiques – y compris discursives – et par la division du travail doit déboucher sur une élaboration typologique qui permette de cerner qui fait quoi et, surtout, *quoi fait qui*.
- 37 Dans la remontée des pratiques observées aux élaborations typologiques, le travail ethnographique rend possible le voir et le faire-voir le processus de sexuation. Nathalie Benelli (2011) a ainsi construit un dispositif méthodologique grâce auquel elle montre que « le nettoyage féminin n'est pas assigné exclusivement aux femmes ni le nettoyage masculin aux hommes ». Ce niveau de lecture nous pousse à tester l'hypothèse qu'un même travail, fait par les femmes et les hommes, peut être sexué dans son contenu mais, surtout, il nous incite à repérer que les femmes et les hommes sont hétérogènes : dans le nettoyage féminin, les hommes « portent souvent un "handicap" social » tandis que, dans le nettoyage masculin, les femmes « n'ont pas de famille à charge ».
- 38 Mais l'observation et la catégorisation *ex ante* qu'elle suscite chez l'ethnographe peuvent aussi être contrôlées par la prise en compte des interactions directes *in situ* et de la catégorisation opérée par les observé-e-s. Par exemple, un « la ferme, les femelles » (Carnet d'observations, Dunezat, 2004) peut aider l'ethnographe à contrôler sa catégorisation en la reliant à l'étiquetage observé. Il s'agit alors bien

d'analyser des rapports sociaux de sexe en train de se reconfigurer en prenant de la distance avec les marqueurs essentialisés qui président à la catégorisation *ex ante*. Autrement dit, dans le contexte socioculturel actuel du travail de terrain, l'ethnographie doit – ne peut que – continuer à voir des femmes et des hommes, à les essentialiser et à se tromper parfois, mais l'ethnologue doit arrêter de considérer cette catégorisation *ex ante* comme indiscutable et extérieure à son regard, bref comme une chose. En rapportant cette catégorisation aux rapports de force réels de l'espace-temps observé, on se donne les moyens de rendre plus réaliste – audible et lisible – le travail ethnographique.

39 Par exemple, la comparaison des rapports de force réels dans les deux mobilisations de chômeurs et chômeuses a permis de repérer que notre catégorisation *ex ante* homogène devait être relativisée par la « sexualité invisible » qui structurait les pratiques à Morlaix et la « perception (sexuée) de la sexualité » qui les structurait à Rennes (Dunezat, 2007). La domination masculine transversale aux deux mobilisations a ainsi débouché dans la seconde sur une résistance féminine dont la formation a aidé l'ethnologue à voir et faire voir l'action des rapports sociaux de sexe.

Plaidoyer pour des nomenclatures de sexe et de race

40 Il n'est pas légitime que seules l'observation et la catégorisation de classe disposent d'un outil permettant d'intégrer l'hétérogénéité intracatégorielle de la classe observée. Si ma catégorisation à l'œil nu m'avait conduit à ne voir que des prolétaires dans les mouvements de chômeurs et chômeuses, je n'aurais pu penser l'action des rapports sociaux de classe à l'intérieur des mobilisations. Je ne sais pas comment faire mais je plaide pour la construction de nomenclatures de sexe et de race. Ce travail collectif doit renouer avec la prétention réaliste des concepteurs de la nomenclature des PCS, autrement dit se prémunir contre le nominalisme débordant qui préside à la production catégorielle de la pensée *queer*. L'accumulation des travaux empiriques en sociologie des rapports sociaux de sexe et de race rend possible une telle prétention.

41 En ce qui concerne la nomenclature de sexe, la position dans le mode de production domestique doit continuer d'agir comme prisme central de la mise en ordre de la sexualité du social car ce prisme est réaliste *hic et nunc* (Dunezat, 2014). Mais un travail typologique doit être mené pour mieux penser l'hétérogénéité des expériences du travail domestique : on ne peut faire voir la dichotomie femmes/hommes dans l'assignation à ce travail que si l'on parvient à rendre compte des modalités plurielles de prise en charge – ou non – de ce travail. Si toutes les femmes sont exposées à l'exploitation domestique, une femme célibataire et une femme mariée ne le sont pas de la même manière. De même, à la suite de Monique Wittig (1981), l'hétérogénéité intracatégorielle induite par l'orientation sexuelle mériterait d'être prise en compte.

42 Ces pistes allusives visent à disposer d'une typologie et d'une terminologie communes qui nous inciteraient – dans une situation observée et analysée – à mieux catégoriser *ex post*. Si je n'ai pas le droit académique, en sociologie des

rappports sociaux de classe, de catégoriser à l'œil nu des prolétaires tant que je n'ai pas précisé leur fraction de classe, comment justifier le droit académique, en sociologie des rapports sociaux de sexe, de catégoriser à l'œil nu des femmes tant que je n'ai pas précisé leur fraction de sexe ?

- 43 En ce qui concerne la nomenclature de race, je me sens plus démuné compte tenu des enjeux liés aux « statistiques ethniques ». Il faudrait pouvoir combiner « l'illusion du recensement ethnique » (Le Bras, 2007) et la nécessité de faire voir la réalité spécifique de la racisation. En particulier, une éventuelle nomenclature de race doit rompre avec les théories qui font des racisé-e-s des individus plus ou moins exploité-e-s que les prolétaires, autrement dit une simple fraction de classe, alors qu'ils sont exploité-e-s différemment. Si le racisme produit la race, nous devons circonscrire la dimension matérialiste des rapports de race qui explique le marquage des individus et leur racisation, y compris fractionnelle.
- 44 Par exemple, pour les « non blancs » de France, la catégorie « sans-papiers » peut être une fraction utile. En effet, la question juridique de la racisation du (non) droit au travail et donc de l'assignation probable à des formes de travail différentes ou encore la racisation de la précarité constituent des entrées empiriques et théoriques possibles (Dunezat, 2011b).

Plaidoyer pour une contextualisation élargie du regard ethnographique

- 45 Je voudrais prolonger ici l'impératif de « contextualisation [...] de la recherche et de la chercheuse dans les rapports sociaux » lorsque l'enquête ethnographique s'inscrit dans les « principes à la base de la méthodologie féministe » (Dagenais, 1987, p. 23). Si la réflexivité est de plus en plus requise pour circonscrire la scientificité des résultats sociologiques, elle doit aussi concerner la contextualisation des formes de notre regard ethnographique. En particulier, il faut « replacer l'opération de catégorisation dans son contexte d'élaboration et son cadre d'utilisation » (Martiniello & Simon, 2005, p. 13).
- 46 En m'inspirant de la démarche de Christine Delphy (2008), je focaliserai mon attention sur le contexte de production – la France des années 1980-2000 – des catégories que j'utilise⁹ en combinant trois critères : la perception objective et subjective des catégories à laquelle j'ai été socialisé ; le rapport ordinaire à ces catégories (degré d'acceptation sociale, d'usage généralisé et d'usage explicite) ; le rapport savant à ces catégories (degré de légitimation académique et de constructivisme exigé).
- 47 En ce qui concerne le sexe, mon œil ethnographique a été construit dans une société qui procède à son assignation juridique et obligatoire à la naissance (inscription légale sur une « pièce d'identité »). L'usage ordinaire de cette assignation est généralisé, explicite et systématique dans les interactions. Du côté de l'usage savant, après une cécité académique, la théorie des rapports sociaux de sexe et du genre a fini par être reconnue. Des statistiques sexuées ont même été réclamées et largement obtenues. Cependant, la perception à l'œil nu de la sexuation continue d'agir comme critère de preuve scientifique suffisant de la sexuation. Si le contexte socioculturel de ma socialisation reste dominant, la

visibilité croissante de la pensée *queer* a favorisé la posture plus réflexive adoptée ici.

48 En ce qui concerne la race, sans revenir sur toutes les péripéties qui ont scandé l'usage de ce terme en France, mon œil ethnographique a été construit dans une société qui organise une assignation juridique et obligatoire en termes de nationalité mais qui interdit toute spécification légale racisée. Les effets de cette prohibition sur l'ethnographie française mériteraient d'être comparés aux effets du recensement obligatoire (avec liberté de réponse) sur l'ethnographie étatsunienne. Chez les personnes blanches dans lesquelles je suis catégorisé, l'usage ordinaire de la racisation me semble à la fois segmenté (en fonction de la catégorisation *ex ante* de « non blancs » dans un espace-temps donné) et implicite dans les interactions : lorsque la racisation est perçue, elle suscite un malaise, parfois même une dénégation, dans son usage explicite. L'usage savant de la racisation était limité jusqu'aux années 2000 (sauf en sociologie des migrations et/ou en sociologie des relations interethniques mais sous des formes souvent euphémisantes).

49 Mon œil ethnographique a été socialisé à l'euphémisme terminologique et au malaise des racisant-e-s mais la catégorisation explicite par les racisé-e-s, durant mon militantisme, a joué un rôle inductif central. Cependant, sans pouvoir afficher une position tranchée sur cette question, le rejet français des « statistiques ethniques » biaise le travail de catégorisation. D'une part, l'existence de la nomenclature des PCS et de statistiques sexuées rend possible un cadrage des mobilisations qui ne déconnectent pas mes terrains de leur contexte classé et sexué. D'autre part, elle rend possible l'usage d'une terminologie commune qui aide à voir et à faire voir.

50 En ce qui concerne la classe, mon œil sociographique a été construit dans une société qui procède à une assignation administrative à travers la position socioprofessionnelle et qui recourt à la nomenclature des PCS, largement d'origine savante. Dans les interactions ordinaires, si le sexe n'est pas demandé et si la race est plus ou moins perçue, il est de bon ton de détailler « l'identité de classe », ce qui facilite le recueil de données ¹⁰ dans un contexte savant qui tend à prohiber l'usage de la seule perception à l'œil nu pour prouver la division classée du social.

51 Outre l'institutionnalisation de statistiques soucieuses de la complexité du réel, rendant possible une démarche plus constructiviste, l'usage savant de la catégorisation de classe a été marqué par la dynamique des rapports de classe. J'ai commencé à observer quand le « retour des classes » faisait office de pensée académique audible tandis que la théorie de la moyennisation avait réussi à me convaincre d'une forme d'irréductibilité entre cadres et ouvrier-e-s et de l'importance des « fractions de classe ».

52 Ainsi, j'ai voulu – à partir de mes expériences de terrain – interroger les biais essentialistes qui structurent l'observation en sociologie des rapports sociaux de sexe et de race. Si l'impératif théorique de ne plus hiérarchiser sexe, classe, race dans le travail sociologique est aujourd'hui lisible, il reste à ajuster nos dispositifs méthodologiques et à contextualiser la vue de l'ethnographe afin de contrôler – à défaut d'éviter – l'essentialisation du sexe et de la race. Sans délégitimer l'accumulation des connaissances empiriques déjà là, l'anti-naturalisme et le

matérialisme de la sociologie des rapports sociaux doivent rendre plus interactives, au sein de la pratique ethnographique, avancées théoriques et avancées méthodologiques.

Bibliographie

BENELLI N. (2011), « Divisions sexuelle et raciale du travail dans un sale boulot féminin : le nettoyage », *Raison présente*, n° 178, pp. 95-104.

CHAPOULIE J.-M. (2000), « Le travail de terrain, l'observation des actions et des interactions et la sociologie », *Sociétés contemporaines*, n° 40, pp. 5-27.

CORCUFF P. (2004), « Sociologie et engagement : nouvelles pistes épistémologiques dans l'après-1995 », dans LAHIRE B. (dir), *À quoi sert la sociologie ?* Paris, Éditions La Découverte, pp. 175-194.

CORNUAU F. & X. DUNEZAT (2008), « Faire figure d'immigré-E », *Espace, populations, sociétés*, n° 3, pp. 463-481.

DAGENAIS H. (1987), « Méthodologie féministe et anthropologie : une alliance possible », *Anthropologie et Sociétés*, vol. 11, n° 1, pp. 19-44.

DELPHY C. (1998), *L'Ennemi principal. Tome 1 : Économie politique du patriarcat*, Paris, Éditions Syllepse.

DELPHY C. (2001), *L'Ennemi principal. Tome 2 : Penser le genre*, Paris, Éditions Syllepse.

DELPHY C. (2008), *Classer, dominer. Qui sont les « autres » ?* Paris, La fabrique éditions.

DEVREUX A.-M. (1997), « Des appelés des armes et des femmes : l'apprentissage de la violence masculine à l'armée », *Nouvelles questions féministes*, vol. 18, n° 3-4, pp. 49-78.

DORLIN E. (2009), *Sexe, race, classe, pour une épistémologie de la domination*, Paris, Presses universitaires de France.

DUNEZAT X. (2004), *Chômage et action collective. Luttés dans la lutte. Mouvements de chômeurs et chômeuses de 1997-1998 en Bretagne et rapports sociaux de sexe*, Thèse de sociologie, Université de Versailles/Saint-Quentin-en-Yvelines.

DUNEZAT X. (2007), « La fabrication d'un mouvement social sexué : pratiques et discours de lutte », *Sociétés & Représentations*, n° 24, pp. 269-283.

DUNEZAT X. (2009), « Organisation du travail militant, luttes internes et dynamiques identitaires : le cas des "mouvements de chômeurs" », dans SURDEZ M., VOEGTLI M. & B. VOUTAT (dir), *Identifier, s'identifier. À propos des identités politiques*, Lausanne, Éditions Antipodes, pp. 155-175.

DUNEZAT X. (2011a), « Travail militant et/ou travail sociologique ? Faire de la sociologie des mouvements sociaux en militant », dans NAUDIER D. & M. SIMONET (dir), *Des sociologues sans qualités ? Pratiques de recherche et engagements*, Paris, Éditions La Découverte, pp. 80-97.

DUNEZAT X. (2011b), « Une figure racisée de la précarité : les sans-papiers », *Raison présente*, n° 178, pp. 83-94.

DUNEZAT X. (2011c), « Mouvements de "sans", rapports sociaux et "exclusion sociale". L'introuvable groupe mobilisé. », dans CHABANET D., DUFOUR P. & F. ROYALL (dir), *Les mobilisations sociales à l'heure du précarariat*, Rennes, Presses de L'EHESP, pp. 203-225.

DUNEZAT Xavier (2014), « Division du travail militant et division du travail domestique : le cas des mouvements de "sans" », dans ESTRYPEAUT-BOURJAC M. & N. SEMBEL (dir.), *Femmes, travail, métiers de l'enseignement. Rapports de genre, rapports de classe*, Presses universitaires de Rouen et du Havre, pp. 84-100.

FASSIN É. (2005), « Trouble-genre », dans BUTLER J. (dir), *Trouble dans le genre. Le féminisme et la subversion de l'identité*, Paris, Éditions La Découverte, pp. 5-19.

- FOURNIER P. (2006), « Le sexe et l'âge de l'ethnographe : éclairants pour l'enquête, contraignants pour l'enquêteur », *ethnographiques.org*, n° 11 [en ligne]
<http://www.ethnographiques.org/2006/Fournier>
- GALERAND E. (2007), *Les rapports sociaux de sexe et leur (dé)matérialisation. Retour sur le corpus revendicatif de la Marche mondiale des femmes de 2000*, Thèse de sociologie, Université de Versailles St-Quentin en Yvelines, Université du Québec à Montréal.
- GUILLAUMIN C. (1992), *Sexe, Race et Pratique du pouvoir. L'idée de Nature*, Paris, Côté-femmes éditions.
- HIRATA H. & P. ZARIFIAN (2000), « Travail (le concept de) », dans HIRATA H., LABORIE F., H. LE DOARÉ & D. SENOTIER (dir), *Dictionnaire critique du féminisme*, Paris, Presses universitaires de France, pp. 230-235.
- JUTEAU D. & N. LAURIN (1988), « L'évolution des formes de l'appropriation des femmes : des religieuses aux "mères porteuses" », *Revue canadienne de Sociologie et d'Anthropologie*, vol. 25, n° 2, pp. 183-207.
- KERGOAT D. (2012), *Se battre, disent-elles...*, Paris, Éditions La Dispute.
- LAPLANTINE F. (2002), *La Description ethnographique*, Paris, Éditions Nathan.
- LAPLANTINE F. (2009), « L'expérimentation anthropologique : mettre à l'épreuve la simplification du réel », dans SAILLANT F. (dir), *Réinventer l'anthropologie ? Les sciences de la culture à l'épreuve des globalisations*, Montréal, Éditions Liber, pp. 221-236.
- LE BRAS Hervé (2007), « Quelles statistiques ethniques ? », *L'Homme*, n° 184, pp. 7-24.
- MARTINIELLO M. & P. SIMON (2005), « Les enjeux de la catégorisation. Rapports de domination et luttes autour de la représentation dans les sociétés post-migratoires », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 21, n° 2, pp. 7-18.
- MATHIEU N.-C. (1971), « Notes pour une définition sociologique des catégories de sexe », *Épistémologie sociologique*, n° 11, pp. 19-39.
- MAUSS M. (2002 [1947]), *Manuel d'ethnographie*, Paris, Éditions Payot.
- MAUSS M. & P. FAUCONNET (1901), « La sociologie : objet et méthode », *L'année sociologique*, vol. 30.
- NDIAYE P. (2006), « Questions de couleur. Histoire, idéologie et pratiques du colorisme », dans FASSIN D. & É. FASSIN (dir), *De la question sociale à la question raciale ? Représenter la société française*, Paris, Éditions La Découverte, pp. 45-62.
- PENEFF J. (1992), *L'Hôpital en urgence*, Paris, Éditions Métailié.
- POIRET C. (2005), « Articuler les rapports de sexe, de classe et interethniques », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 21, n° 1, pp. 195-226.
- RABAUD A. (2011), « "Montré-caché" de l'ethnicité, de la "race" et du sexe », *Raison présente*, n° 178, pp. 71-82.
- WITTIG M. (1981), « One Is Not Born a Woman », *Feminist Issues*, vol. 1, n° 2, pp. 47-54.

Notes

1 Cet article – dont j'endosse l'entière responsabilité – a été co-construit avec Elsa Galerand et a bénéficié des conseils bibliographiques d'Aude Rabaud. Il doit aussi à la réflexion collective entamée depuis 2009, dans les séminaires du RT24 (Genre, classe, race. Rapports sociaux et construction de l'altérité) de l'Association française de sociologie, avec Aurélie Damamme, Artemisa Flores Espino, Jules Falquet, Rose-Myrliè Joseph, Danielle Kergoat, Nasima Moujoud, Aude Rabaud, Armelle Testenoire. Enfin, les discussions avec des individus d'un groupe féministe non mixte de Rennes ont joué un rôle important.

2 Cet article s'appuiera sur le cas français des années 1990-2000 et mobilisera la littérature francophone. Contrairement à mes autres articles, j'ai rendu plus visibles mes travaux car

j'ai adopté une démarche réflexive.

3 Je limite ce préalable aux catégories de sexe.

4 Sur les enjeux et déformations de la réception de la « pensée *queer* » en France, voir Didier Fassin (2005).

5 Voir par exemple le glossaire du Support Transgenre Strasbourg (sts67.org/), qui présente les termes créés contre la binarité de la sexuation ou le site Transidentités (transidentites.free.fr/) qui proclame que « la discrimination de genre touche chaque individu, qu'il/elle soit homme, femme, transidentitaire, intersexe, hermaphrodite, cisgenre, transgenre, transsexuel(le) ».

6 Dans un autre registre, Marco Martiniello et Patrick Simon demandent : « Comment [...] mobiliser ces catégories de classe, genre et "race" sans valider et renforcer les stéréotypes et logiques de stigmatisation qui sont à l'origine de ces classements ? » (Martiniello & Simon, 2005, p. 9).

7 Nous traiterons ici les notions de catégorie, de groupe et de classe comme des synonymes.

8 Ma terminologie est inspirée de Hervé Le Bras (2007) qui distingue catégories *ex ante* et catégories *ex post*, selon que les catégories « sont définies *a priori* ou *a posteriori* ».

9 Ma réflexivité méconnaît les acquis scientifiques sur ce type de contextualisation.

10 Dans mes enquêtes, je n'ai jamais demandé à ego de s'auto-classer en termes de sexe et/ou de race, ce qui en dit long sur mes pratiques essentialistes...

Pour citer cet article

Référence électronique

Xavier Dunezat, « L'observation ethnographique en sociologie des rapports sociaux : sexe, race, classe et biais essentialistes », *SociologieS* [En ligne], La recherche en actes, Ethnographie du genre, mis en ligne le 26 mai 2015, consulté le 26 mai 2015. URL : <http://sociologies.revues.org/5075>

Auteur

Xavier Dunezat

Enseignant de Sciences économiques et sociales. Associé à l'équipe Genre travail mobilités (GTM) du Centre de recherches sociologiques et politiques de Paris (CRESPPA), France